



**PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UNION EUROPÉENNE**

Propositions de la Fédération des Industries Électriques,
Électroniques et de Communication

EDITO DU PRÉSIDENT DE LA FIEEC LAURENT TARDIF

Ces dernières années ont été marquées par une série d'évolutions susceptibles d'impacter en profondeur les enjeux européens. L'équilibre des grandes puissances sur la scène internationale connaît une nouvelle configuration alors qu'une certaine réticence à l'Europe s'exprime à l'intérieur même de ses frontières communautaires.

La pandémie du Covid-19 nous rappelle combien nos économies sont liées et combien un marché unique pleinement opérationnel est essentiel à notre prospérité et à notre capacité d'agir.

Si l'Union européenne veut aller de l'avant et avancer rapidement, nous devons balayer nos hésitations et sortir plus fort de cette épreuve en créant des perspectives pour le monde de demain.

Dans ce contexte, la Présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 peut permettre une mobilisation forte et une direction ambitieuse pour



relever les grands défis sociétaux liés aux transitions énergétique et numérique. Les industries électriques, électroniques et du numérique entendent prendre toute leur part dans la construction de l'Europe de demain.

Fortes de 2 000 entreprises qui emploient 430 000 salariés et réalisent 107 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 29% à l'export, les électro-industries jouent un rôle moteur pour la croissance économique, la compétitivité et l'emploi en France et de l'Europe des Vingt-sept. Nos industriels imaginent et produisent, en effet, les solutions technologiques innovantes qui permettront de relever les grands défis en cours et à venir : industrie du futur, objets connectés, mobilités, infrastructures énergétique et numérique, smart city...

Avec la Présidence de l'Union européenne, la France a une opportunité importante d'influer sur les politiques publiques européennes pouvant accompagner utilement cette dynamique. Dans ce but, l'Union européenne doit se doter des conditions nécessaires au succès d'une politique industrielle ambitieuse, de la « better regulation » à la mise en œuvre des règles garantissant la loyauté des échanges, et de définir des objectifs forts en matière d'efficacité énergétique, de numérique, de mobilité durable ou de bâtiment connecté et durable.

La seule voie qui assure notre avenir, c'est la refondation d'une Europe industrielle souveraine qui s'appuie sur une étroite coopération public-privé

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 27 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 5 membres associés.

Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 2 000 entreprises qui emploient 430 000 salariés et réalisent 107 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 29% à l'export. La FIEEC est membre de l'association européenne Orgalim, de France Industrie, du MEDEF, de la CPME et de l'UIMM.

Forte du soutien des organisations professionnelles qui la composent, la FIEEC œuvre à la valorisation des industries qui développent les solutions, produits et services apportant des réponses pertinentes aux marchés d'avenir liés à la mobilité, au bâtiment, au vieillissement de la population, ou encore aux objets connectés. A la fois structurantes et transformatives, elles irriguent la dynamique industrielle française et constituent l'un des moteurs du progrès sociétal et économique, au service de l'emploi et de la croissance.

INTRODUCTION

Dans un contexte de **crise économique**, conséquence de la pandémie du Covid-19, et de **concurrence internationale accrue**, notre profession s'attelle à valoriser **un environnement propice au développement de nos industries au sein de l'Union européenne** dans plusieurs marchés d'avenir tels que l'efficacité énergétique, la mobilité ou encore le numérique.

La **Présidence devenue française de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022** est une opportunité pour permettre à l'industrie française et européenne de **développer un leadership au niveau mondial**. A ce titre, plusieurs conditions du succès doivent être réunies : **mise en œuvre du plan de relance européen, renforcement de la surveillance du marché, de la loyauté des échanges et soutien à l'innovation et aux secteurs européens stratégiques**.

Les industries électriques, électroniques et numériques sont des **moteurs des transitions énergétique et numérique** contribuant à répondre aux grands défis sociétaux. En outre, la profession promeut des **propositions fortes** pour développer une **mobilité propre et connectée, une politique énergétique et climatique ambitieuse, un bâtiment plus sobre et connecté, un engagement dans la transformation numérique, un développement de l'industrie du futur et de la Silver économie**.

LES CONDITIONS D'UN LEADERSHIP DES INDUSTRIES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES AU NIVEAU MONDIAL

1 Le plan de relance de l'Union européenne

Les électro-industries françaises et européennes considèrent le plan de relance de l'Union européenne comme une réponse positive face au défi de la crise que nous connaissons. Cette initiative doit appuyer **une stratégie industrielle durable, cruciale** pour la compétitivité de la France et de ses partenaires européens.

La reprise doit se concentrer sur **des investissements ambitieux dans les technologies futures**. En termes de politique industrielle, le Green New Deal européen offre un grand potentiel en tant que **future stratégie d'exportation pour l'Europe** qui peut à terme devenir **un modèle d'économie durable en dehors de l'Europe**. Le développement de l'économie numérique apparaît également comme un levier de croissance majeur pour l'Europe. La FIEEC salue **également la priorité donnée au développement durable et au numérique** dans le cadre du plan de relance

européen et invite à la mise en œuvre effective de ces investissements dans un délai raisonnable.

2 La question de la surveillance du marché

Les électro-industries françaises et européennes appellent à un **cadre réglementaire assurant une concurrence loyale entre les différents acteurs** afin de demeurer compétitifs dans un environnement mondialisé. La mise en place de ce *level playing field* s'appuie sur **la lutte contre les produits non conformes aux réglementations européennes et/ou contrefaisants**. La profession encourage notamment **des partenariats entre les autorités de surveillance du marché et les opérateurs économiques**, afin **d'assurer la sécurité des consommateurs et garantir une concurrence équitable**.



La surveillance du marché doit être renforcée afin de lutter contre les produits non conformes. **L'application du règlement 2019/1020 sur la surveillance du marché et la conformité des produits** qui introduit la **coopération entre les autorités de surveillance et les industries** est **essentielle**.

Les **électro-industries françaises appellent donc la France**, en préparation à sa présidence de **l'Union à se saisir des opportunités offertes par ce règlement dans son droit national** et de **montrer la voie à ses partenaires européens**, notamment dans le cadre du **Forum européen sur la surveillance du marché**.

3 La loyauté des échanges

Les **électro-industries appellent à la mise en place d'accords de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité**.

L'adaptation du droit de la concurrence à la transformation du numérique de l'économie, à l'émergence de nouvelles structures de marchés via un **renforcement de l'arsenal réglementaire** concernant les ventes effectuées sur les Marketplaces, et la responsabilité de l'ensemble des acteurs du commerce en ligne apparaît essentiel. **Alors que de nouvelles contraintes réglementaires viennent**

régulièrement s'ajouter pour nos entreprises, certains acteurs, notamment parmi ceux qui évoluent sur le e-commerce ou les *marketplaces*, **ne respectent pas ces règles** (notamment en matière de sécurité des produits, en matière environnementale ou fiscale). Ils s'affranchissent des coûts de mise en conformité de leurs produits ou de leur production, créant ainsi une **concurrence déloyale**.

Par ailleurs, **la capacité exportatrice de l'industrie française et européenne** et singulièrement des électrotechnologies repose **sur l'existence de règles internationales définissant un cadre partagé pour la circulation des biens**. Cette capacité est soutenue par la promotion de la **réciprocité dans les marchés privés et publics** et la **reconnaissance des normes internationales par toutes les parties prenantes**. Il faut aussi une **réforme de l'OMC** (Organisation Mondiale du Commerce), qui est nécessaire à la bonne régulation du commerce mondial. La priorité doit être donnée à **la lutte contre les subventions étatiques** pratiqués par certains membres et à **la création d'un organe de règlement des différends véritablement efficace** ce qui implique plusieurs réformes sur les procédures de recours et le rôle de l'instance d'appel. Nous appelons à favoriser les pratiques de compétition loyale.

Les mesures de restrictions des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine ont un grand impact sur l'industrie électrique. Les mesures extra-territoriales et singulièrement l'instauration de licences américaines à l'exportation vers la Chine de certains produits européens électroniques intégrant des technologies américaines pénalisent grandement nos industries françaises. **Le risque d'un traitement différencié par l'administration américaine des demandes de licences effectués par les entreprises européennes et américaines est aussi une source d'inquiétude et de potentielles distorsions de concurrence.** Les électrotechnologies invitent donc à **un dialogue politique de haut niveau entre l'Union européenne et les Etats-Unis** pour lever ces mesures ainsi que **la constitution d'une task force d'expertise** alliant l'administration et les industries françaises concernés au sein des services diplomatiques français aux Etats-Unis.

4 Pour une « Better regulation »

Le Marché intérieur forme l'une des réalisations majeures de la Construction européenne, facilitant la circulation des marchandises, des personnes et des services. Les électrotechnologies appellent donc à la mise en œuvre **d'un cadre d'élaboration de la réglementation adapté à leur développement.**

Elle s'appuie notamment sur une analyse d'impact approfondie s'effectuant avant et après l'adoption des mesures législatives envisagées, pour appréhender au mieux leurs bénéfices et leurs contraintes. **Les transitions énergétique et écologique accompagnées par la FIEEC nécessitent des évolutions structurelles au sein des chaînes de valeur qui ne pourront avoir lieu qu'à l'échelle européenne.** Un morcellement du marché européen par des mesures nationales dans les domaines de **l'économie circulaire et du climat** en particulier serait synonyme de **perte de compétitivité des entreprises européennes sur les marchés internationaux et de perte d'efficacité des mesures par des surcoûts administratifs sans bénéfices environnementaux.** La Présidence Française de l'Union européenne doit être l'occasion de renforcer la volonté des Etats Membres d'avancer de concert, tout en garantissant la cohérence des réglementations européennes entre elles

Par ailleurs, la « **Nouvelle approche** » dans l'élaboration des directives européennes, qui permet de **fixer les exigences essentielles de sécurité, de santé, d'environnement et de protection des consommateurs applicables aux produits,** tout en laissant le soin aux normes européennes harmonisées de **définir les spécifications techniques,** est l'**unique**

approche pérenne pour l'élaboration des législations européennes dans des domaines de plus en plus techniques.

5 Pour un soutien adapté à l'innovation et aux secteurs européens stratégiques

Dans le but de **favoriser l'innovation technologique**, l'Union européenne peut **renforcer les outils pertinents existants** notamment **l'orientation de ses budgets pour soutenir fortement l'innovation**, les Electro-industries françaises et européennes invite à surtout donner **une priorité à la recherche appliquée et à la compétitivité** dans le cadre du **programme de recherche et développement Horizon Europe** doté de **98 Mds d'euros**.

La FIEEC invite l'Union européenne à faire en sorte de **valoriser les chaînes de valeurs stratégiques pertinentes** dans le cadre des **programmes européens importants d'intérêt commun (IPCEI)**, en **abondant les soutiens financiers** nécessaires au plan communautaire et en **autorisant les soutiens nationaux**.

Afin de renforcer **l'autonomie stratégique et l'industrie européennes**, notre profession note par exemple avec intérêt l'action de l'Union européenne

pour le **développement d'une filière de la batterie sur nos territoires** et soutient la mise en place d'un **second IPCEI sur l'électronique et la connectivité** et d'un **nouveau IPCEI pour l'innovation en santé**.



UNE EUROPE MOTEUR DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

1 Pour une mobilité propre et connectée

Les modes de transports propres et connectés participent fortement aux objectifs de développement durable définis au niveau européen, mais également à la fluidification et la sécurité des déplacements. La mobilité électrique, les véhicules connectés et autonomes sont au cœur de cette ambition et devraient utilement pouvoir s'appuyer sur des dispositifs d'incitation forts au plan européen.

Dans cette ambition, le programme de l'électronique de puissance joue un rôle fondamental pour le développement de la mobilité électrique. Porté par notre profession et la filière automobile, ce programme développé au plan national nécessite d'être appuyé par les institutions européennes.

Les Electro-Industries invitent la France et les institutions européennes à placer des objectifs ambitieux en matière de mobilité électrique. Ces objectifs nécessitent de prévoir, en fonction des besoins de chaque Etat membre, des objectifs en termes de

pré-équipements à la mise en place d'installations de recharge pour les véhicules électriques, et des points de recharge qui comprennent des systèmes de pilotage de la recharge et qui soit facilement accessible pour l'utilisateur. La révision de la directive européenne sur les carburants alternatifs mais aussi celle sur la performance énergétique des bâtiments offre une opportunité en ce sens.

La profession invite également à mettre en place dans ce même cadre des mesures incitatives au développement du véhicule connecté et autonome dans le cadre du forum européen sur les transports durables et des systèmes coopératifs pour les transports intelligents (C-ITS).

2 Pour une politique énergétique et écologique ambitieuse et source de création de valeur :

Le Green Deal doit être résolument orienté vers la création de valeur et d'emplois sur le territoire européen.

La politique énergétique et climatique européenne est le pilier de la transition vers une économie moins carbonée au bénéfice de chaque citoyen. Dans ce contexte, la FIEEC appelle la présidence Française à stimuler la recherche de consensus au sein du

Conseil de l'Union européenne pour adopter des mesures fortes en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et également prévoir un cadre juridique adapté pour le développement de l'économie circulaire.

Ainsi, l'Europe doit mettre en œuvre de manière effective les objectifs de 32,5% d'efficacité énergétique en 2030 conformément à la Directive 2018/2002 sur l'efficacité énergétique et de 32% d'énergies renouvelables en 2030 conformément à la Directive 2018/2001 mais également de neutralité carbone en 2050. **L'Union européenne doit relever le défi de l'interface des réglementations substances, produits et déchets pour faciliter le développement d'une économie circulaire dans un cadre juridique maîtrisé.**

3 Pour un Bâtiment plus sobre et connecté

Maillons incontournables de la ville intelligente, le smart home et le smart building sont au centre des enjeux de bien être, de sécurité et de mieux vivre. Dans le prolongement des législations européennes actuelles, il apparaît très opportun **d'encourager fortement des objectifs ambitieux en matière de performance énergétique du bâtiment dans le cadre de la Directive 2018/844 UE sur la performance énergétique des bâtiments**, en veillant à exploiter tous les leviers de réduction des consommations et en particulier les équipements performants et les solutions de pilotage des consommations qui offrent des temps de retour sur investissement rapides.



Il convient également d'encourager fortement le développement du bâtiment connecté dans le résidentiel comme dans le tertiaire, qui permet le déploiement de services bénéfiques aux usagers, entreprises, administration ou particuliers. Dans le domaine du bâtiment résidentiel, le développement de logements adaptés à tous les usages de la vie est en outre essentiel pour répondre aux enjeux du bien vieillir

4 Pour la transformation numérique de l'Europe

Les technologies du numérique irriguent l'ensemble de l'industrie et de l'économie et sont **sources de croissance et d'emplois en Europe**. Vecteurs d'innovation, elles sont **au cœur des réponses aux nouveaux défis et besoins** auxquels notre société doit faire face, notamment en matière

d'efficacité énergétique, de mobilité, d'industrie du futur, de sécurité numérique, d'e-santé ou encore de Silver économie.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de définir **les conditions optimales pour la transformation numérique de notre société grâce à des infrastructures très haut débits adaptés** (fibre optique et 5G), à l'instauration d'un **cadre assurant la confiance numérique et en favorisant l'innovation**. Garantir l'accès des foyers, des écoles, hôpitaux, administrations et entreprises à des infrastructures numériques de qualité et pérenne offrant des connexions très haut débit est vitale pour l'Europe. C'est notamment un **enjeu important pour l'usage par les industriels de cette technologie**. Les sauts de performance vont servir à de nombreux secteurs et permettre à de nouveaux usages d'émerger. **La 5G va permettre un haut**



niveau de performance qui va soutenir l'essor de secteurs comme la e-santé, la télémédecine, les véhicules connectés, la Smart City.

Le développement du numérique devrait utilement s'insérer dans un cadre assurant la confiance numérique et garantissant **la capacité d'innovation des entreprises grâce à l'établissement d'un niveau de sécurité numérique et de cybersécurité adapté aux usages et à un régime équilibré de protection des données personnelles.**

La FIEEC invite également à garantir **les conditions du développement de l'intelligence artificielle** et de son écosystème européen en termes **de financement et de cadre juridique** pour s'insérer pleinement dans la compétition internationale. La proposition de règlement européen sur l'IA ne doit ainsi **pas obérer la capacité d'innovation technologique de l'Europe en la matière.** L'IA offre des perspectives prometteuses pour la société et les entreprises : optimisation de la

production, maintenance des équipements, contrôle des consommations....

5 Vers une industrie du futur européenne

La « nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe » doit être marquée par **le rôle central pour l'industrie dans le futur d'une Europe du progrès et de la prospérité.** Avec les nouvelles réalités engendrées par la pandémie, l'industrie du futur est au cœur de **l'autonomie stratégique européenne.**

Mettre à jour notre stratégie industrielle doit permettre de renforcer un nombre d'éléments cruciaux comme **le rôle important de la production technologique avancée.** A la convergence des opérations et des informations technologiques, l'industrie du futur peut permettre **des avancées technologiques sur le produit industriel mais aussi sur le processus de fabrication.**

La mise à jour de la stratégie industrielle doit inclure un focus important sur **la transformation du**



business model, qui doit être un des plus importants facteurs de succès transversal pour la compétitivité et la résilience de l'industrie européenne. **La transformation numérique des industries porte une amélioration de l'efficacité et de la compétitivité.**

6 Silver Economie et e-santé

Dans le contexte du **vieillessement de la population européenne** - 225 millions d'Européens auront plus de 50 ans en 2025 - les technologies jouent **un rôle majeur pour vivre mieux et plus longtemps.**

A ce titre, **la révolution numérique dans la santé et les soins** et le renforcement du soutien à l'innovation dans les produits et services destinés à l'autonomie des personnes sont essentiels.

La profession invite à favoriser le déploiement des solutions technologiques au bénéfice des séniors et des aidants professionnels et familiaux dans une logique de sécurité et de confort. Le développement de politiques publiques préventives doit accompagner

l'adaptation au vieillissement notamment dans les logements

Dans le domaine de la **e-santé**, les électrotechnologies appellent à s'inscrire dans le **développement de traitements et de technologies innovantes à l'aide des Health Data Hub** (données de santé), en s'appuyant sur la standardisation et l'interopérabilité, et la confiance des patients dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Par ailleurs, la crise sanitaire a révélé de forts enjeux en matière de gestion et de coordination au niveau européen. L'Union européenne a prévu la création d'une agence HERA (Health Emergency Response Authority), inspirée de l'agence BARDA aux Etats-Unis, et la présidence française de l'Union européenne. Il pourra sans aucun doute jouer un rôle moteur dans sa structuration et la définition de son périmètre afin d'y intégrer les questions de soutien à l'innovation en santé en Europe.



Fédération des Industries Électriques Électroniques et de Communication
www.fieec.fr

 @FIEEC

 <https://www.linkedin.com/company/fieec>

Communication : Emmanuelle LEGRAND - +33 (0)1 45 05 70 57 - elegrand@fieec.fr
Affaires Européennes : Guillaume ADAM - +33 (0)1 45 05 71 85 - gadam@fieec.fr